

les matins du congrès

UNE DEUXIÈME JOURNÉE BIEN REMPLIE!

- La journée d'hier a débuté avec un nouveau volet sous une forme qui n'avait jamais été présentée en congrès: un panel sur les enjeux de relations de travail à venir touchant les cheminées d'affaires d'Hydro-Québec: Corporatif, Distribution, TransÉnergie et Production.
- Présenté durant toute la semaine sous forme de 4 sections distinctes (2 sections d'information, une section d'échanges en plénière et un volet conclusion sur nos enjeux), ce volet nous permettra d'avoir plus de temps de compréhension et d'échanges afin de se donner des mandats clairs, logiques et crédibles pour tous.



BRUNO CHARROIS, MICHEL MARTIN, RICHARD PERREAU ET STÉPHANIE MICHAUD



ALEXANDRE GRENIER

Par la suite, nous avons eu droit à une allocution de Me Alexandre Grenier de la firme d'avocats Roy Bélanger Dupras. Me Grenier nous a entretenus sur le droit à la vie privée en prestation de travail vs la surveillance électronique. Il nous a expliqué les nuances entre vie privée protégée par la loi et les autres situations, ainsi que les balises auxquelles les employeurs sont soumis pour justifier une atteinte à la vie privée comme par exemple la surveillance d'un employé. Bien que les employeurs établissent des politiques ou règles d'utilisation de leurs outils de communication, le droit à la vie privée s'applique, aussi, selon la nature de ces derniers, aux courriels échangés en entreprise ou à l'utilisation du téléphone de l'entreprise. Pour ce qui est de Facebook, tout ce qui s'y publie devient, dans les faits, public. Toutefois, certains principes et expectatives du droit à la vie privée s'appliquent quand même selon les critères de confidentialité de l'utilisateur et même le nombre "d'amis" de l'utilisateur. La prudence et un bon jugement sont de mise sur les réseaux sociaux.

MERCREDI, 14 JUIN 2017

AUJOURD'HUI APRÈS LA PAUSE DU DÎNER, SESSIONS DE PHOTOS DES DÉLÉGATIONS DANS LA SALLE DU CONGRÈS POUR LE 50e ANNIVERSAIRE!

50e
1966 - 2016



AUJOURD'HUI AU CONGRÈS

- Comités « Jeunesse », Information et avantages sociaux
- Présentation sur notre RRHQ
- Allocution du président du SCFP National, M. Mark Hancock
- Présentation du président Droit à l'Énergie, M. Pierre-Guy Sylvestre
- Allocution du secrétaire général de FNME - CGT, M. Sébastien Menesplier

PHOTOS DES DÉLÉGATIONS

- Allocution du président du SCFP-Québec, M. Denis Bolduc
- Allocution du président du SETHQ, M. Michel Drapeau
- Allocution de la secrétaire générale du SSPHQ, Mme Chantal Vincent
- Vidéo 60e FTQ et allocution du secrétaire général de la FTQ, M. Serge Cadieux

JEUDI LE 15 JUIN 2017

- Allocution du directeur du SCFP-Québec, M. Marc Ranger
- Comités provinciaux anti-sous-traitance, CPSS, CRAT, délégués sociaux
- Plénière sur les enjeux du 1500
- Allocution du président de la CCAS, M. Nicolas Cano
- Conférence de M. Sébastien Germain de la CCAS
- Présentation de la Caisse Desjardins Hydro par Mme Sylvie Soulard, dir. générale.

Continuons
ENSEMBLE

PLAN D'ACTION

Les comités provinciaux droits de la personne, droit d'accommodement et avantages sociaux sont venus nous présenter leur plans d'action; ceux-ci ont été adoptés par les délégués du congrès.

De la visite attendue et un retour à la maison pour notre ancien secrétaire général au 1500, M. Charles Fleury, maintenant secrétaire-trésorier pour le SCFP National. C'est avec émotion qu'il fut présenté aux congressistes par notre président provincial, M. Richard Perreault. Charles est revenu sur l'historique de notre section locale et le vote remporté par le SCFP sur la CSN pour la syndicalisation des employés d'Hydro-Québec. Il a remercié les bâtisseurs et a mentionné que notre convention collective est une des meilleures au pays; une fierté pour lui!

Partout où il se déplace, les gens lui mentionnent souvent que les emplois se détériorent et que les conditions de travail se précarisent. Le SCFP National a les ressources pour s'opposer à cela, pour résister à la réduction des services publics, à la privatisation et aux attaques contre les travailleurs. Il a tenu à nous mentionner que malgré les défis, le SCFP sera toujours là pour nous, pour appuyer nos campagnes et qu'il est fier de notre travail! QU'ENSEMBLE, NOUS IRONS DE L'AVANT!

Charles a par la suite invité Mark Hancock, président du SCFP National, à monter sur scène afin qu'ensemble, ils puissent remettre un cadeau à notre section locale pour souligner nos 50 ans d'existence : une nouvelle charte officielle, venant du SCFP National, signée par eux.

Un vote nominal s'est déroulé en après-midi afin d'adopter "l'énoncé de l'égalité" du SCFP-1500. Ce dernier a été adopté à l'unanimité!

UN VOTE HISTORIQUE
selon notre secrétaire général, Sylvain Dubreuil.

ÉNONCÉ DE L'ÉGALITÉ

La solidarité syndicale est fondée sur le principe voulant que les femmes et hommes syndiqués soient égaux et qu'ils et elles méritent le respect à tous les niveaux. Tout comportement qui crée un conflit nous empêche de travailler ensemble pour renforcer notre syndicat.

En tant que syndicalistes, nos objectifs sont le respect mutuel, la coopération et la compréhension. Nous ne devrions ni excuser, ni tolérer un comportement qui mine la dignité ou l'amour-propre de quelque personne que ce soit ou qui crée un climat intimidant, hostile ou offensant.

Un discours discriminatoire ou un comportement raciste, sexiste, transphobe ou homophobe fait mal et, par conséquent, nous divise. C'est aussi le cas pour la discrimination sur la base de la capacité, de l'âge, de la classe, de la religion, de la langue et de l'origine ethnique.

La discrimination revêt parfois la forme du harcèlement. Le harcèlement signifie utiliser du pouvoir réel ou perçu pour abuser d'une personne, pour la dévaluer ou l'humilier. Le harcèlement ne devrait pas être traité à la légère. La gêne ou le ressentiment qu'il crée ne sont pas des sentiments qui nous permettent de grandir en tant que syndicat.

La discrimination et le harcèlement mettent l'accent sur les caractéristiques qui nous distinguent; de plus, ils nuisent à notre capacité de travailler ensemble sur des questions communes comme les salaires décents, les conditions de travail sécuritaires et la justice au travail, dans la société et dans notre syndicat.

En signe d'engagement envers l'égalité et le respect de tous et de toutes, nous enjoignons tous nos membres à adopter des comportements conformes à cet énoncé. Ainsi, cette déclaration est la manifestation de notre volonté collective.

Continuons
ENSEMBLE



SYLVAIN DUBREUIL, CHARLES FLEURY,
MARK HANCOCK ET RICHARD PERREAU



Monsieur Sylvain Ladouceur, coordonnateur du Fonds de solidarité, nous a fait une présentation sur ce qu'est le Fonds, son utilité, ses rendements et ses avantages d'y cotiser en tant que travailleur. Il nous a informés que le Fonds a connu une année exceptionnelle. Alors que les objectifs d'entrées de fonds étaient de l'ordre de 800 millions \$ au 31 mai 2017, ceux-ci atteignent maintenant 895 millions \$ avec 46 000 nouveaux actionnaires! Il a également tenu à souligner l'excellent travail que les 18 RL (responsables locaux) rattachés à notre section locale font quotidiennement. Pour terminer, il a souhaité un bon 50e anniversaire à notre syndicat et LONGUE VIE AU 1500!